



LE CANETON

LE JOURNAL D'AUTREFOIS CHALLANS



FOIRES À L'ANCIENNE

Autrefois...
CHALLANS

les jeudis

*20 et 27 juillet
10 et 17 août 2023*

ÉDITO

LE MOT DU PRÉSIDENT
JEAN-MARIE FONTENEAU

Auchallaises, Auchallais. Je tiens à vous féliciter et à vous remercier pour votre engagement cet été pour le retour des foires à l'ancienne en centre-ville. Grâce à vous il s'est fait dans de bonnes conditions. Alors oui, tout n'est pas parfait et il y a toujours des choses à améliorer, mais nous avons su transformer l'essai.

Les deux foires de juillet ont été toutes aussi bonnes et conviviales que celles de 2019. Pour l'inauguration officielle, le 28 juillet, nous avons eu l'honneur d'accueillir Nicolas DE VILLIERS, Président du Puy du Fou. Nous avons également eu le bonheur de recevoir "Lous Tchancayres", un groupe d'échassiers Lan-

-dais de Mont-de-Marsan qui a suscité l'admiration de tous. La première foire du mois d'août a été plus compliquée en raison de la canicule. L'après-midi nous avoisinons les 40°, des conditions difficiles pour les visiteurs et les bénévoles. En revanche, le 4e jeudi, waouh ! De mémoire de trentenaire, car oui je suis bénévoles depuis 30 ans, je n'ai jamais vu une telle affluence et ce même à la soirée folklorique.

Cap maintenant sur 2023 ! Il faudra étoffer nos équipes de bénévoles pour maintenir cette bonne dynamique. Nous nous employons pour le recrutement avec notre participation au forum des associations et à la foire des Minées. Les retours sont bons et je suis plutôt optimiste.

Nous allons nous retrouver le dimanche 6 novembre, pour l'assemblée générale et

DANS CE NUMÉRO

Stage coiffes	P.3
Repas de la St Léon	P.4
On prépare Noël	P.4

LE CANETON

Directeur de la publication :
Jean-Marie FONTENEAU
Rédaction : Noëlla RAVON
Téléphone : 02 51 68 19 10
contact@autrefoischallans.com
Commission paritaire :
N° 75 928 AS
Composition et impression :
Autrefois Challans
Siège social : Ferme de la Terrière -
19, rue Maurice Fillonneau 85300
Challans
Photographies : Autrefois Challans.

le repas des bénévoles. J'espère que d'ici là, les retardataires au niveau des cotisations auront fait le nécessaire.

Du côté des projets, 2023 sera l'année de la remise en état du canard toboggan Léon. Au vu des premiers diagnostics et des premiers devis, j'ai bon espoir. Il sera

remis sur pattes et retrouvera sa place l'été prochain au centre de la place des communes.

Mais en attendant, j'ai hâte de vous retrouver le 6 novembre pour partager un moment de convivialité.

Le Président

Jean-Marie FONTENEAU

FOIRES 2022

UN RETOUR EN CENTRE-VILLE RÉUSSI !

2022 aura été marquée par le grand retour des foires à l'ancienne en centre-ville. Après quelques appréhensions, la mobilisation des bénévoles a une nouvelle fois été au rendez-vous pour faire de nos quatre jeudis un événement incontournable des animations estivales à Challans. Le grand absent a été notre canard toboggan Léon dont la structure métallique a malheureusement fait les frais de l'usure du temps. Il a donc été rapatrié en urgence aux ateliers et devrait être remis sur ses pattes pour les foires 2023, qui se tiendront les 20 et 27 juillet, 10 et 17 août.



RAPPEL important

Liste des bénévoles

Tous les ans, nous remettons le fichier des bénévoles à jour, notamment pour la Saint Léon (soirée de remerciements). Nous demandons aux responsables des commissions de bien vouloir prendre en note les coordonnées complètes (nom, prénom, adresse, téléphone, mail) de toutes les personnes qui participent aux animations dès la première foire jusqu'à la dernière et de bien les vérifier. Merci d'être rigoureux, chaque année nous avons des erreurs.

La cotisation

À tous les retardataires, il est encore temps de régler votre cotisation 2022 ! Nous vous rappelons que celle-ci est indispensable. Elle est de 10 €.

Vous pourrez prendre votre carte d'adhésion 2023 lors de l'assemblée générale le 6 novembre. Le prix ne change pas !

AMIDONNAGE ET PAILLAGE DE COIFFES

UN NOUVEL ATELIER LES 15 ET 16 OCTOBRE



Face au succès du premier atelier d'amidonnage et paillage de coiffes organisé en février, l'opération est renouvelée. Nous vous proposons de participer à un stage les 15 et 16 octobre prochains à la ferme de la Terrière. Inscrivez-vous au 02 51 68 19 10 !

Une participation financière de 40 € par personne est demandée sans les fournitures. Prévoyez aussi d'apporter votre pique-nique. Le règlement est à effectuer sur le site de « Hello Asso » pour le compte de l'OPCI.

Voici la liste des fournitures à fournir pour le stage :

- 120 « pailles » en inox de préférence, de diamètre 0,8 mm : en vente chez les fournisseurs de matériel de pêche (<https://www.ardent-peche.co/barette-inox-p-88815>). Vendues en 45 cm de longueur, il conviendra alors de les couper en deux (ne pas oublier d'ébavurer les extrémités).
- Fer à repasser avec thermostat, sans vapeur de préférence (fer sec), planche de 40 cm environ de préférence en bois pour le repassage et une autre en mousse dure épaisse (isolant) pour faciliter le maintien du travail à l'aide d'épingles lors du paillage, un drap grossier ou molleton.
- Un tissu fin blanc pour recouvrir la planche à repasser et un bleu clair de préférence pour recouvrir la planche à pailler (ou à défaut 2 blancs).
- Des épingles.
- Un lien plat de 1 cm de large environ pour 40 cm de long environ, un carré de mousseline (patte-mouille).
- 2 ou 3 essuie-mains.

L'amidon et le tissu seront fournis par l'animateur du stage, Guillaume BLIN. Attention, le travail est facilité avec un peu d'ongles... (1 mm environ minimum). Si vous avez des questions, vous pouvez joindre Guillaume par mail : blin.guillaume@free.fr

ILS NOUS ONT QUITTÉS

HOMMAGE À JOSEPH BRETOMEAU ET CAMILLE PILET

Nous avons une pensée toute particulière pour Joseph BRETOMEAU et Camille PILET qui nous ont quittés cette année. Joseph, bien connu dans le paysage associatif challandais s'occupait de la bourrine d'Autrefois Challans, rebaptisée "bourrine à Joseph". Pendant des années il a guidé la vache Marguerite sur la foire. Camille, quant à lui, officiait cet été encore aux côtés de sa femme Luce à l'office de tourisme où elle présente chaque année sa collection d'habits et de coiffes d'antan. Nous adressons nos plus sincères condoléances à leurs familles respectives et à Luce en particulier.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

LE DIMANCHE 6 NOVEMBRE À LA SALLE LOUIS-CLAUDE ROUX

Cette année, nous renouons avec nos bonnes vieilles habitudes d'avant Covid et nous vous proposons l'assemblée générale le même jour que le repas des bénévoles, le dimanche 6 novembre à 10 h à la salle Louis-Claude Roux. Nous vous rappelons qu'il est important d'être à jour de vos cotisations pour prendre part aux votes. A la fin de l'assemblée, vous pourrez prendre vos cotisations pour l'année 2023 !

REPAS DE LA SAINT LÉON

ON REMERCIE LES BÉNÉVOLES LE 6 NOVEMBRE

Le repas de la Saint-Léon ne concerne que les bénévoles à partir de 14 ans. Les mineurs devront toutefois être accompagnés d'un adulte. Si l'accompagnant n'est pas bénévole **une participation de 20 €** est demandée. Cette règle s'applique également aux conjoints non bénévoles.

PETITS RAPPELS AVANT LA SAINT LÉON À LIRE ATTENTIVEMENT !

- 1) Conservez bien votre invitation à l'assemblée générale et votre carton d'invitation au repas. N'oubliez pas le coupon détachable que vous devez nous présenter à l'entrée, avec votre carte d'adhésion 2021/2022 (carte orange).
- 2) Si vous n'avez pas réglé votre cotisation 2021/2022 (10 €), il est encore temps de le faire. Le secrétariat est ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h.
- 3) Les moins de 18 ans ne paient pas de cotisation, une carte de bénévole peut toutefois leur être remise.
- 5) Attention, **la réservation au repas est obligatoire**. Pour des raisons d'organisation, nous ne pourrions pas accepter les personnes inscrites à la dernière minute.

Enfin, malgré toutes nos vérifications et notre attention, il se peut que des erreurs ou omissions se soient glissées dans les listes de bénévoles. Dans ce cas, n'hésitez pas à le signaler au secrétariat d'Autrefois Challans au 02 51 68 19 10.

ON PRÉPARE NOËL

CRÈCHE ET ANIMATIONS AU PROGRAMME EN DÉCEMBRE

L'heure est venue de préparer les fêtes de fin d'année et nos animations de Noël. La crèche ouvrira ses portes le jeudi 1er décembre jusqu'au 31 décembre dans la grange de la ferme de la Terrière. Il nous faut des personnes pour tenir les permanences. Si vous êtes intéressées n'hésitez pas à nous le faire savoir en contactant le secrétariat. Nous avons surtout besoin le mercredi, le samedi et le dimanche. Rejoignez-nous et découvrez l'esprit de Noël d'autrefois.

Nous organisons également notre traditionnelle fête de Noël et la crèche vivante le dimanche 18 décembre à partir de 15 h, dans la cour de la ferme autour du sapin géant. Animations, marrons grillés, vin chaud, maquillage pour les enfants, spectacle de Guignol et concert de chants de Noël sont au programme. Un rendez-vous à ne pas manquer pour bien commencer les festivités de fin d'année !

IDÉES sortie

Contes et légendes

LE MUSÉE PASSE ET TRADITIONS PRESENTE

Contes et légendes de Vendée

LE QUARTUOR LEGENDAIRE ET BOULIMER

INFORMATION ET RÉSERVATIONS

06.99.16.88.53

TARIFS

10 EUROS

5 EUROS - 18 ANS

THÉÂTRE

à la
CHAPELLE PALLUAU
Espace A'CAPELLA

Le troupe
Les Pièces Montées
vous présente
Du Rififi à la Métairie

le samedi à 20h30 - le dimanche à 14h30

Les 26 et 27 novembre 2022
Les 3 et 4 décembre 2022

En Partenariat avec KOUIK LA BELETTE

Réservations heures des repas
06 84 98 03 03 - 06 25 69 54 62

Tarif: 10 €

